

David Copello, Les droits humains armés, guérillas, dictatures et démocratie en Argentine. *Presses universitaires de Rennes*, 2025, 246 p.

Sylvain Pablo Rotelli

DANS **PÔLE SUD** 2025/2 n° 63 , PAGES 123 À 128
ÉDITIONS **CEPEL**

ISSN 1262-1676

DOI 10.3917/psud.063.0125

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-pole-sud-2025-2-page-123?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour CEPEL.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

David Copello,
Les droits humains armés, guérillas, dictatures et démocratie en Argentine.
Presses universitaires de Rennes, 2025, 246 p.

La couverture des droits humains armés (2025) attire immédiatement l'attention. Sur fond albicéleste, les couleurs du drapeau argentin sont représentées par les mythiques Mères de la place de Mai, ainsi que par des documents évoquant le fichage de la population mis en place durant la dernière dictature militaire (1976-1983). Le titre, quant à lui, contraste avec l'image et interroge dès les premiers instants. Existe-t-il un lien entre les droits humains, la lutte armée, les Mères de la place de mai et les crimes d'État commis par les régimes de Videla et de Galtieri ? Mais surtout, les « droits humains » peuvent-ils être « armés » ?

Ces différents éléments préparent le lecteur à la manière dont l'auteur établit des liens entre deux objets apparemment indépendants, voire contradictoires, mêlant originalité et interdisciplinarité dans une entreprise scientifique réussie. L'auteur s'intéresse à une période récente de l'histoire argentine, dont la dimension politique est à la fois très riche et très controversée.

Entre les années 1960 et le début des années 2000, l'Argentine traverse une succession de crises politiques, de ruptures institutionnelles et de réagencements autoritaires qui façonnent en profondeur le rapport entre l'État, la société et la violence. Après une période d'instabilité marquée par plusieurs coups d'État (1930, 1943, 1955, 1962, 1966), le pays entre, à la fin des années 1960, dans une phase d'effervescence sociale et politique intense. L'insurrection de Córdoba en 1969 inaugure une séquence d'ouverture révolutionnaire : sur fond de Guerre froide, surgissent de nouvelles forces militantes issues à la fois du marxisme, du tiers-mondisme et du péronisme radical. Cette radicalisation s'accompagne d'un brouillage des clivages traditionnels entre la gauche et le nationalisme populaire, au moment où le retour de Perón (1973) relance, puis fracture le mouvement péroniste lui-même, désormais divisé entre une aile de gauche insurrectionnelle et un appareil d'État conservateur. L'affrontement atteint son paroxysme avec la crise politique de 1974-1976, la montée de la répression para-étatique (Alianza Anticomunista Argentina) et le coup d'État militaire du 24 mars 1976, qui inaugure la plus violente dictature de l'histoire argentine contemporaine.

Le dénommé « Processus de réorganisation nationale » (1976-1983) par le gouvernement dictatorial de Videla impose un régime civico-militaire fondé sur la suspension des droits constitutionnels, la censure, la répression systématique de l'opposition et la disparition forcée de dizaines de milliers de personnes. L'État devient le principal agent du terrorisme politique, dans une logique d'éradication du « subversif » identifiée à toute forme de dissidence sociale ou politique. Cette expérience autoritaire, menée au

nom de la « sécurité nationale » et adossée à une idéologie anticomuniste, s'effondre avec la défaite militaire des Malouines (1982) et la crise d'un modèle économique déjà exsangue. Le retour à la démocratie en décembre 1983, avec l'élection de Raúl Alfonsín (Union Civique Radicale), ouvre un cycle de transition démocratique où s'affrontent les aspirations à la justice et les compromis avec les forces armées. Si le procès des juntes de 1985 consacre symboliquement le rétablissement de l'État de droit, les lois du Point final (1986) et de l'Obéissance due (1987), puis les grâces présidentielles accordées par Carlos Menem en 1989-1990, rétablissent de fait une impunité généralisée au nom de la « réconciliation nationale ».

Durant les années 1990, l'Argentine connaît une recomposition politique profonde : la consolidation du pouvoir péroniste sous Menem s'accompagne d'une dérégulation néolibérale et d'une dépolitisation du débat public. La mémoire de la dictature est neutralisée par le discours de l'unité nationale, tandis que les anciens cadres révolutionnaires et les militants des droits humains demeurent marginalisés. Ce n'est qu'à partir de 2003, avec l'élection de Néstor Kirchner, qu'un nouveau tournant s'opère : la rejudiciarisation des crimes d'État, la promotion des politiques mémorielles et la réhabilitation des victimes de la répression marquent une réinscription de la question des droits humains au cœur du projet gouvernemental. La nomination d'Eduardo Luis Duhalde au poste de secrétaire d'État aux droits humains symbolise alors la réintégration institutionnelle d'une génération autrefois persécutée. Cette séquence, qui va de la radicalisation des années 1970 à la récupération étatique des droits humains dans les années 2000, constitue le cadre politique général dans lequel s'inscrit l'analyse proposée par l'auteur.

Les oppositions qui structurent le champ politique argentin, notamment entre péronistes et anti-péronistes, ont également des effets au sein de son champ scientifique. Quel que soit son bord, un auteur verra son travail scientifique disqualifié au profit d'éléments davantage issus du champ politique que du champ scientifique. Par conséquent, l'accès aux sources et la fiabilité des données historiques constituent des difficultés supplémentaires à l'heure de s'attaquer à une telle période. Mais l'état de l'art sur les questions abordées par David Copello semblait également imperméable à de nouveaux apports. Pourtant, l'auteur identifie une faille à la lumière des données issues de son terrain.

David Copello situe d'abord son travail dans le débat ouvert par les Human Rights Studies, en particulier par l'historien américain Samuel Moyn. Il rappelle que, pour Moyn, les mobilisations des années 1970 constituent un tournant moral (p.14). Cette lecture, centrée sur la fin des utopies révolutionnaires, s'accompagne d'une dépolitisation. Il prend ici explicitement le contre-pied de cette approche : pour lui, l'histoire argentine montre au contraire que les droits humains sont d'emblée imbriqués dans les luttes révolutionnaires (p.13). Ainsi, la thèse de la substitution morale est remplacée par une hypothèse

d'hybridation militante, où le droit devient un instrument de combat plutôt qu'un refuge humanitaire.

L'auteur évoque ensuite les travaux latino-américains qui interprètent l'engagement en faveur des droits humains comme une conversion morale chez des anciens guérilleros. Il cite notamment Luciano Oliveira, qui analyse le cas brésilien comme celui d'un basculement éthique : confrontés à la torture et à la défaite politique, les anciens militants révolutionnaires auraient renoncé à leur idéologie marxiste pour se rallier à une conception « petite-bourgeoise » des droits humains, perçus comme un refuge moral plutôt que comme un instrument de lutte

Puis il évoque Vania Markarian, dont les travaux montrent que « l'appropriation du langage des droits humains par les exilés uruguayens s'est accompagnée d'un abandon progressif de l'objectif d'établissement du socialisme, remplacé par une aspiration plus modérée à la démocratie et au rétablissement des droits civils » (p. 15). David Copello récuse la thèse du désengagement idéologique : « [...] dès le début des années 1970, des hybridations idéologiques et militantes ont eu lieu entre les mouvements révolutionnaires pro-lutte armée et la cause des droits humains » (p. 16).

Un troisième ensemble théorique, particulièrement influent en Amérique latine, est celui des analyses en termes de "nouveaux mouvements sociaux" incarnées par Elizabeth Jelin et prolongées par María Matilde Ollier, Oscar Terán ou Hugo Vezzetti. Ces approches associent les mobilisations pour les droits humains à un tournant éthique (p.15).

De manière plus large, note l'auteur, « la cause des droits humains se trouve fréquemment associée aux évolutions idéologiques de la génération militante et intellectuelle qui, après une phase de radicalisation politique dans les années 1960 et 1970, a par la suite revalorisé les idéaux et procédures de la démocratie formelle, et développé une critique de la lutte armée révolutionnaire » (p. 15). Il s'oppose à cette lecture parfois dépolitisante, en soulignant que les droits humains sont toujours traversés par des rapports de pouvoir et d'idéologie (p.16). De cela découle sa problématique, qu'il ne formule pas sous forme de question : « En reconstituant la trajectoire de ce qu'on appellera ici le « discours des droits humains révolutionnaires », je montrerai que, dès le début des années 1970, des hybridations idéologiques et militantes ont eu lieu entre les mouvements révolutionnaires pro-lutte armée et la cause des droits humains. » (p.16).

Ainsi, pour analyser cette imbrication entre militantisme révolutionnaire et défense des droits humains, l'auteur adopte une approche ancrée dans l'histoire sociale des idées politiques, vise précisément à réinscrire l'éthique dans le champ des rapports de force (p.17).

Son approche, centrée sur la trajectoire collective d'un petit groupe d'acteurs — qu'il nomme le « groupe Duhalde » —, dont il analyse la formation et la transformation du discours des droits humains révolutionnaires en Argentine depuis les années 1970. Ce groupe informel, structuré autour d'Eduardo Luis Duhalde, Rodolfo Mattarollo et Carlos González Gartland, offre un observatoire privilégié des continuités entre le militantisme révolutionnaire, l'engagement juridique et l'institutionnalisation de la cause des droits humains. Initialement avocats de prisonniers politiques, puis fondateurs de la Commission argentine des droits humains (CADHU) en 1976, ces acteurs deviennent, dans les décennies suivantes, des experts du droit international. Après 2003, Eduardo Luis Duhalde devient secrétaire d'État aux droits de l'homme sous la présidence de Néstor Kirchner.

L'enquête repose sur une méthodologie mixte associant l'exploitation d'archives variées (journalistiques, militantes, institutionnelles et personnelles) à la réalisation d'entretiens approfondis avec les protagonistes encore vivants, ainsi qu'à une observation participante de leurs activités. Cette immersion prolongée dans un milieu d'interconnaissance restreint, structuré par des fidélités, des rivalités et des réseaux affectifs de longue date, permet à l'auteur de saisir les logiques affinitaires et les conditions matérielles de l'engagement.

Inspiré par la sociologie des bandes, le choix de « passer par la bande » plutôt que par les organisations vise à appréhender la continuité des sociabilités militantes au-delà des ruptures partisans ou institutionnelles. Le groupe Duhalde est ainsi envisagé comme une formation informelle et fluctuante, articulant un noyau central et une périphérie mouvante de militants, juristes, journalistes et intellectuels. Cette focale permet d'observer la circulation des idées, les bifurcations idéologiques et les reconfigurations du politique qui, sur plusieurs décennies, ont conduit à l'émergence, à la mise à l'épreuve puis à la consécration institutionnelle d'un discours des droits humains forgé au sein même de la gauche révolutionnaire.

Au fil de cinq chapitres et d'un épilogue, l'ouvrage retrace une trajectoire intellectuelle et politique qui épouse celle de la gauche révolutionnaire argentine dont la conquête d'un nouveau langage politique aboutit à son intégration dans l'appareil d'État.

Le premier chapitre revient sur la fin des années 1960 et l'émergence d'une nouvelle gauche révolutionnaire dans un contexte politique particulièrement mouvant. L'auteur y montre comment ce moment d'effervescence idéologique et militante favorise des hybridations entre différents courants de pensée et permet l'intégration précoce de la référence aux droits humains au sein du répertoire discursif des mouvements révolutionnaires au début des années 1970.

Le deuxième chapitre analyse la période ouverte par la création de la CADHU en 1976, qui marque une intensification des imbrications entre le militantisme révolutionnaire et la défense des droits humains. Cette dynamique aboutit à la structuration d'un discours des droits humains révolutionnaires doté de caractéristiques propres. Toutefois, la répression brutale et l'effondrement des perspectives révolutionnaires entraînent, dès la fin des années 1970, un processus d'autonomisation de la cause des droits humains — autonomie qui, comme le souligne l'auteur, ne signifie pas pour autant dépolitisation.

Le troisième chapitre s'intéresse à la transition démocratique et à l'ouverture, à partir de 1983, des premiers procès contre les responsables de la dictature. Ces procédures judiciaires provoquent, chez les héritiers de la CADHU, des tensions et des remises en question qui nourrissent l'émergence d'un rapport nouveau, qualifié de « *postrévolutionnaire* », à la justice post-autoritaire.

Le quatrième chapitre aborde la période de redéfinition des mémoires militantes au cours des années 1980, marquée par la mise en accusation par la justice et le discours politique, des anciens activistes révolutionnaires, en parallèle des procès des militaires. L'auteur montre comment le discours des droits humains révolutionnaires est simultanément mobilisé pour résister à la « démonisation » du passé révolutionnaire et mis à l'épreuve dans ces controverses publiques.

Le cinquième chapitre examine enfin les héritages de la violence révolutionnaire dans la démocratie argentine. L'auteur met en lumière la persistance d'un imaginaire de la révolution armée au long des années 1980 et ses tensions avec le militantisme pour les droits humains, notamment lors des tentatives de reprise des armes en 1989, qui marquent la fin des espoirs d'une voie armée vers le socialisme.

L'épilogue clôt l'ouvrage en soulignant la manière dont les politiques de mémoire et de droits humains, réactivées sous la présidence de Néstor Kirchner (2003-2007), prolongent, sous d'autres formes, les héritages du discours des droits humains révolutionnaires élaboré au cours des décennies précédentes. Cette continuité s'exprime à la fois dans les positions institutionnelles acquises par ses protagonistes et dans la persistance d'hybridations idéologiques, discursives et juridiques qui en sont issues.

En résumé, l'ouvrage se distingue par la cohérence de sa démonstration et la justesse de son dispositif empirique. En suivant la trajectoire du « groupe Duhalde », l'auteur parvient à restituer la continuité d'un milieu militant dont les recompositions reflètent celles du champ politique argentin. Ce choix méthodologique, original et maîtrisé, donne chair à l'hypothèse d'une hybridation durable entre la révolution et les droits humains. L'analyse est précise, solidement documentée et évite les lectures moralistes qui dominent encore le champ.

Le lecteur pourrait regretter une approche comparative plus vaste, incluant d'autres expériences du Cône Sud, mais cette limite n'entame pas la portée du propos.

Enfin, l'ouvrage offre une très bonne approche de la question et est fortement recommandé à tout chercheur, étudiant ou néophyte souhaitant acquérir une lecture fine de la dimension de la réalité historico-politique argentine qui y est traitée.

Sylvain Pablo Rotelli
Maître de Conférences contractuel de Sociologie
Université Toulouse Capitole